

Ecrire à partir d'images

témoignage de Martine VORBURGER

paru dans la livraison CPE N°355-356 (novembre-décembre 2003) (pages 7 à 10)

Suite à la parution de ce témoignage,
Anne-Marie MISLIN (Durmenach, Haut-Rhin)
 adresse ces quelques réflexions à Martine :

J'ai lu avec intérêt ton témoignage. J'y suis d'autant plus sensible que j'ai beaucoup utilisé les images dans ma classe, et de diverses manières. Les textes des enfants sont intéressants et je ne suis pas surprise de lire de leur part des réactions aussi pertinentes.

Je voudrais revenir sur les remarques que tu exprimes par rapport au travail d'écriture que tu conduis dans ta classe.

«En expression écrite, l'objectif est de faire écrire les élèves...»

Mais oui, et malgré ce que l'on peut penser l'écriture n'est pas une pratique tellement répandue à l'école où l'exercice règne quasiment en maître. Une chose est de faire un exercice, une autre de sortir quelque chose de soi, de se coucher sur le papier, se livrer aux autres, et c'est ce que ces enfants ont fait. Ils ont beaucoup écrit en formulant diversement leurs idées, leurs sensations, leur vécu peut-être, et peut-être même que l'écriture les a aidés à préciser leurs pensées.

«Je m'aperçois que je donne systématiquement des structures de phrases».

Tu fais là un constat. Je ne sais pas si tu le regrettes ou si cette formule te convient. Je me permets de te donner mon sentiment à ce sujet. Les structures peuvent avoir des vertus, des vices aussi... Elles peuvent déclencher l'écriture, la libérer (Georges PEREC : «*Donnez-moi des contraintes et je serai libre.*») comme elles peuvent l'enfermer. Je trouve qu'il serait dommage que les enfants se persuadent qu'on ne peut écrire qu'à partir d'une structure donnée de l'extérieur. Ce serait un enfermement...

La structure imposée est rassurante : grâce à elle la page n'est déjà plus blanche, la phrase, le texte sont commencés. Il y a peut-être aussi moins de risque à écrire puisqu'on obéit à une consigne d'écriture. Mais faut-il systématiquement gommer ce risque au péril de priver celui qui écrit de l'apprentissage de la prise de risque et de la griserie que l'écriture libre peut procurer ? Travailler d'après une structure donnée est une technique d'écriture comme une autre et je crois qu'il faut l'utiliser sans la privilégier. Il y aurait un travail à effectuer pour déceler la pertinence et l'intérêt de l'utilisation d'une structure. Qu'apporte-t-elle à l'expression ?

Parfois la répétition renforce l'ambiance donnée par le texte, parfois elle la détruit en créant un ennui et en ôtant l'envie et le plaisir de lire. Dans ce cas la structure ou la répétition est un artifice inutile. **L'inconvénient est qu'il n'y a pas de règle, c'est une affaire de feeling** que seuls pourront exercer les auteurs. En principe le maître corrige les écrits des enfants en fonction de la représentation qu'il a, non pas de l'expression écrite mais du «bien écrire» et trop souvent celle-ci rejette les reprises ou les répétitions. Pourtant elles donnent parfois toute sa valeur et sa personnalité à l'expression. Ne faut-il pas aussi apprendre à déceler les émotions que procurent écriture et lecture ?

Quelques textes d'enfants :

Maman attend papa. Papa attend maman. La fille attend le garçon. Leila attend maman, maman est au travail. Maman attend Leila, Leila rentre de l'école.

Leila, CP

Rustem part en Turquie. Leila est déjà allée en Turquie, mais moi je ne suis jamais allé en Turquie.

Adem, CP

Ma mère est morte. Ma soeur pleure, mon frère aussi, mon cousin est venu et il a pleuré. Ils ont pleuré, tous les arabes, même ma cousine.

Samir, CP

**Que seraient ces textes
 sans le poids
 de leurs répétitions ?**

Une qualité recherchée dans un écrit est d'impressionner le lecteur, d'accrocher son intérêt, de lui faire vivre une émotion ou un plaisir. C'est possible lorsque le texte a une personnalité propre. Quand la structure ou la répétition l'y aident, tant mieux. Sinon...

Des poètes reconnus ont utilisé des structures, on aurait donc mauvaise grâce de les bannir systématiquement.

Votre thème «la liberté» m'a fait penser au poème de Paul ELUARD : Liberté. Qui ne le connaît pas ? Les 21 strophes qui le composent sont toutes écrites sur une même structure et celle-ci donne sa force au texte. Eluard a écrit ce poème en 1942. Il l'a d'abord intitulé *Une seule pensée*. On lit à son sujet, dans l'ouvrage de PARROT, *L'intelligence de la guerre*, les précisions suivantes : «*Je devais recevoir un jour, par des voies détournées "Une seule pensée" et le transmettre en Suisse et en Algérie. Il fut d'abord publié par Fontaine, et connut un succès immédiat. Audisio le lut en public à Marseille, Max-Pol Fouchet le fit connaître aux correspondants alliés, je le lus de mon côté lors d'une conférence à Clermont-Ferrand à laquelle assistaient les premiers chefs de la Résistance de l'Auvergne ; partout ce poème souleva l'enthousiasme et réveilla les énergies. C'était un message d'espoir qui nous venait de l'autre zone, un message semblable à celui que les prisonniers parvenaient parfois à nous transmettre de leurs cellules. La R.A.F. en lança des milliers d'exemplaires dans toute la France.*» Ce fut en somme un poème-action qui témoigne de l'engagement d'un écrivain. Je dis ceci pour casser l'image «fleur bleue» que l'on a parfois des poètes...

Prise au jeu je tourne les pages du recueil d'Eluard et je tombe sur un autre texte dont la structure est répétitive :

Couvre-feu

Que voulez-vous la porte était gardée
Que voulez-vous nous étions enfermés
Que voulez-vous la rue était barrée
Que voulez-vous la ville était matée
Que voulez-vous elle était affamée
Que voulez-vous nous étions désarmés
Que voulez-vous la nuit était tombée
Que voulez-vous nous nous sommes aimés.

Et il y en a d'autres. Avec de grands élèves on pourrait les recenser dans les écrits d'ELUARD comme d'autres. Je pense également à la structure créée par GUILLEVIC dans *Autres : Suppose que..... et que je te demande de.....*

Dès la sortie de ce recueil en 1980, comme nous étions en pleine «période Guillevic», j'ai eu envie de proposer aux enfants *Les Bergeries* cette suite de 53 textes. Je leur en ai lus, ils en ont lus, ils en ont choisis, et la lassitude ne se faisant pas sentir je leur ai proposé d'inventer leurs propres textes à partir de cette structure. Les créations étaient nombreuses et intéressantes.

Texte de GUILLEVIC :

Suppose
Que le chêne refuse
Nos corps contre son tronc

Et que je te demande
Que nous lui chantonnions

Le chœur de ses racines
Etouffé dans ses feuilles

Franck :

Suppose

Que le chêne a peur
De perdre sa feuille

Et que je te demande
D'arrêter le vent.

Sabah :

Suppose

Que le chêne refuse
De te donner des cerises.

La structure modèle renforce peut-être un peu le texte, mais elle ne lui donne pas son sens. J'ai trouvé le message de Sabah on ne peut plus clair, et si je lui avais demandé de réécrire son texte sans la structure de GUILLEVIC elle aurait pu écrire «le chêne ne veut pas donner de cerises» et le message gardait toute sa force. Dans ce cas la structure ne me gêne pas.

Un certain temps on a vu fleurir dans des classes des soi-disant poèmes qui n'étaient que des em-

prunts de structures dans lesquelles on ne trouvait rien ; c'étaient en somme des coquilles vides. Les textes de ce genre ne procurent aucun plaisir, aucune émotion, ils n'apportent rien.... Je pense qu'on peut tout aussi bien ne pas les produire. Ces textes-là sont des leurres et on n'a pas le droit de tromper les enfants en leur faisant croire qu'ils «écrivent réellement» (poème ou prose) alors qu'ils ne font que plagier...

L'avantage des poètes, des écrivains, c'est qu'ils inventent eux-mêmes leurs structures. Rien ne dit que les enfants n'en sont pas capables. Écoutons-les, lisons-les, soyons attentifs à leurs productions, proposons des situations d'écriture nombreuses et variées, et ils nous étonneront. Ne manquons pas de relever leurs «originalités» de style, même maladroites, de les rendre conscients de leurs créations langagières (c'est le meilleur moyen d'amorcer la pompe), au lieu de les corriger au profit de lieux communs qui ne peuvent qu'uniformiser l'écriture.

Anne-Marie MISLIN, 8 janvier 2004

D'un article de **Michel BARRE**,
paru dans *Coopération Pédagogique* n°129 (janvier 2004)
j'extraits et sou mets à votre réflexion, parce qu'il me semble clarifier un point souvent en discussion, le passage suivant :

«J'ai pu observer Freinet en action dans la classe, j'ai vu en quoi le va-et-vient entre les enfants et l'éducateur est pour lui un flux permanent.

Il était très éloigné de ceux qui donnent l'exclusivité à la transmission unilatérale d'un quelconque contenu, mais également de ceux qui croient que l'enfant tire de lui-même toutes les ressources de son évolution. En fait, tout se ramène pour lui à une circulation ininterrompue. Il est évident que l'enfant reçoit de son environnement ce qu'il ne possède pas encore lui-même, mais il ne peut le recevoir que dans la mesure où il parvient lui-même à donner en échange. C'est comme un flux biologique : le sang qui revient au cœur n'a pas la même composition que celui qui va vers les cellules du corps, mais une thrombose bloquant le flux aurait des répercussions catastrophiques.

M'étant occupé d'enfants bloqués, scolairement ou psychologiquement, je peux témoigner que l'unique solution passe par le rétablissement de ce flux dans les deux sens : **en permettant à chacun de donner pour être en mesure de recevoir.** C'est ce que Freinet appelle «rétablir les circuits», mais l'image, qui pourrait être interprétée comme une simple connexion électrique, devient plus claire en terme de biologie.

L'expression libre, en favorisant le jaillissement de ce qui est à l'intérieur de chacun, permet d'amorcer l'échange, sans lequel il y aurait blocage. Il ne faut pas voir dans l'expression libre une simple question de purgation psychanalytique (même si cela évacue aussi les angoisses), **il s'agit d'amorcer le flux réciproque qui permet l'échange et la prise en compte de l'expérience des autres.**

Les passages soulignés le sont par moi, L.B.

appareils photos numériques

Des classes de plus en plus nombreuses disposent maintenant d'un appareil photo numérique.

Qui peut, qui accepte de nous en parler dans notre bulletin?

Qui se sert effectivement de cet appareil ? Le maître seul, le maître et les enfants ? Dans quelles conditions ? Avec quelles consignes ou conseils ? Avec quelle autonomie ? Pour quels usages ? Avec quels logiciels d'exploitation ? Quels sont les logiciels effectivement à la portée des enfants ?

Écrire à
C.P.E., 19 rue du Vallon
68700 Steinbach